



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



JUIN 2022

EDITO

Avec le Fonds SEA pour la transition des territoires, LISEA et MESEA entendent poursuivre leurs actions en faveur de la préservation de l'environnement et du progrès social, en accompagnant les territoires à relever le défi de la transition écologique et solidaire. Deux enjeux majeurs de notre société et une démarche qui prend tout son sens dans le soutien de projets d'acteurs locaux.

Convaincus de la nécessité d'accompagner les acteurs dans la durée pour que les projets se réalisent dans de bonnes conditions, nous nous engageons sur des financements pluriannuels et un suivi personnalisé des actions soutenues. C'est la marque de fabrique du Fonds SEA.

En 2021, le Fonds SEA pour la transition des territoires a lancé son premier appel à projets dédié à l'agriculture. En soutenant le développement de l'agroécologie, des filières locales et la collaboration entre tous les acteurs, nous souhaitons agir en complémentarité avec les dispositifs d'accompagnement mis en place dans le cadre des politiques publiques et répondre ainsi aux besoins des acteurs sur les territoires. C'est une véritable satisfaction d'accompagner les quinze premiers lauréats dans la mise en œuvre de leurs projets !

En 2022, le Fonds SEA orientera son action vers la transition écologique du secteur du bâtiment, en lien, toujours, avec les acteurs du secteur.

Jusqu'en 2026, nous travaillerons avec les membres des comités techniques et du conseil d'administration pour apporter des réponses toujours plus pertinentes aux besoins des territoires.



**Hervé
Le Caignec,**
*Président du
Fonds SEA pour
la transition des
territoires*



SOMMAIRE

1	Le Fonds SEA pour la transition des territoires.....	p 4
	Objectifs et chiffres clés.....	p 4
	Témoignage - Le Conseil d'administration : « Garant des objectifs fixés et impulsor de pratiques »	p 5
	Témoignage - Le Comité technique : « Un soutien technique dans toutes les phases de l'appel à manifestation d'intérêt »	p 6
2	2021 : Soutenir l'agriculture locale et durable.....	p 7
	Processus de sélection des projets, une démarche en deux étapes	p 8
	Projets lauréats 2021 « Soutenir l'agriculture locale et durable ».....	p 9
3	2022 : Accompagner le secteur du bâtiment dans sa transition écologique et solidaire.....	p 18
	Un partenariat pour promouvoir les écomatériaux et l'économie circulaire.....	p 18
	Appel à projets à destination des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)	p 18



vous pouvez cliquer sur ce symbole à tout moment depuis toutes les pages du document pour revenir au sommaire

1 LE FONDS SEA POUR LA TRANSITION DES TERRITOIRES

Objectifs et chiffres clés

Dans la continuité des engagements pris dès 2012 en faveur de la préservation de l'environnement et du progrès social, les partenaires de la Ligne LGV SEA continuent à accompagner, via Le Fonds SEA, les territoires dans leur transition écologique et solidaire.

Créé en 2021, le Fonds SEA pour la transition des territoires, doté d'une enveloppe globale de 3 millions d'euros pour la période 2021-2026, provenant des dotations de LISEA (concessionnaire de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique, LGV SEA) et de MESEA (exploitant-mainteneur), a pour objectif de poursuivre l'engagement pris dès 2012 par ces deux partenaires, en faveur de la préservation de l'environnement et du progrès social.

Avec ce Fonds, ils entendent accompagner les territoires traversés par la LGV SEA dans le but de contribuer à **l'accélération de la transition écologique et solidaire** par le soutien à des projets visant la préservation de la biodiversité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'insertion sociale et professionnelle.

Deux secteurs d'activité à forts enjeux sont spécifiquement ciblés : l'agriculture et le bâtiment. Un premier appel à manifestation d'intérêt portant sur la transition agro-écologique et sur l'insertion professionnelle « Soutenir l'agriculture locale et durable » a été lancé en avril 2021. 15 projets ont été sélectionnés sur les six départements traversés.

Chiffres clés

3 000 000€

pour la période
2021-2026

15 projets soutenus

pour une enveloppe totale
de **500 000€**

6 départements

concernés traversés par la LGV SEA :
**Charente, Charente-Maritime, Gironde,
Indre et Loire, Deux-Sèvres, Vienne**

50 000€

est l'aide financière maximale
allouée par projet

Gouvernance

Pour mener à bien ses actions, le Fonds SEA pour la transition des territoires s'appuie sur **un Conseil d'administration** constitué des représentants de LISEA et de ses actionnaires (MERIDIAM, ARDIAN, VINCI Concessions, la Caisse des Dépôts et Consignations), de MESEA, de la Fondation VINCI pour la Cité et du président du Fonds, Hervé Le Caignec.

Quant au **Comité technique**, il est composé d'experts des territoires identifiés en fonction de chaque appel à projets.



Témoignage



Balthazar Schlumberger,
*ESG associate
chez Meridiam.
Membre du Conseil
d'administration du
Fonds SEA*

Le Conseil d'administration : « Garant des objectifs fixés et impulsor de pratiques »

Est-ce que vous pouvez nous rappeler le rôle du Conseil d'administration du Fonds SEA ?

Et quelle est l'implication de Meridiam ?

En tant qu'actionnaire de LISEA, Meridiam est au Conseil d'Administration depuis le lancement des fondations qui aujourd'hui sont regroupées au sein d'une même entité, le Fonds SEA. C'était important pour Meridiam de s'inscrire sur le long terme dans une démarche sociétale et environnementale qui, au-delà de l'aspect financier de la construction de la ligne LGV, encourage des initiatives d'insertion sociale, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de préservation de la biodiversité.

Le rôle du CA est d'être garant du bon respect des objectifs fixés par le Fonds en fonction des thématiques engagées par les différents appels à manifestation d'intérêt.

En quoi les actions du Fonds SEA s'inscrivent-elles dans les valeurs et objectifs de la politique de développement durable de Meridiam ?

Les enjeux portés par le Fonds SEA font partie de l'ADN de Meridiam depuis sa création en 2005. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) les plus élevés ainsi que les objectifs du développement durable des Nations unies sont au cœur de toutes nos décisions. Ils déterminent la manière dont nous analysons et abordons chaque projet dans nos domaines d'intervention qui sont, la mobilité durable, les solutions innovantes bas-carbone et les services publics essentiels. Il y a donc une vraie corrélation, et c'est primordial, entre les démarches que nous prônons et notre engagement au sein du Fonds SEA.

Quel est concrètement cet engagement au sein du Conseil d'administration ?

À partir du travail de préparation de l'équipe du Fonds, nous sommes amenés à choisir les projets que nous allons soutenir. Il est évident que chaque membre vient avec sa sensibilité et ses points d'intérêts mais globalement il y a, dans la décision finale, un réel consensus d'autant que l'ensemble des membres du Conseil d'administration s'inscrivent pleinement dans ces enjeux.

C'est gratifiant de pouvoir être impulsor d'initiatives, via les aides accordées, qui pour certaines n'auraient pas forcément vu le jour car trop innovantes ou trop lourdes financièrement à porter, et d'évaluer leurs impacts étant sur un accompagnement dans la durée.



Témoignage



Adeline NOURISSON,

Chargée de mission développement économique à INAÉ. Membre du Comité Technique du Fonds SEA

Le Comité Technique : « Un soutien technique dans toutes les phases de l'appel à manifestation d'intérêt »

En quoi est-ce important pour une structure comme INAÉ d'être partie prenante du Comité technique et comment percevez-vous la mission de ce comité ?

INAÉ, l'inter-réseau de l'Insertion par l'Activité Économique de Nouvelle Aquitaine est une association qui contribue, par ses missions, au développement de l'Insertion par l'Activité Économique sur les territoires de la Nouvelle-Aquitaine. Elle accompagne les structures dans leur création, développement et montée en compétences. Être membre du comité technique du Fonds est important pour nous afin d'apporter notre expertise dans ce domaine et de participer à ce que les fonds versés répondent aux problématiques identifiées sur le territoire.

C'est tout l'intérêt de ce comité : s'appuyer sur la bonne connaissance du territoire des différents membres afin que l'appel à manifestation d'intérêt corresponde aux attentes et aux besoins des structures, au regard des enjeux à accompagner.

Pour cet appel à manifestation d'intérêt, nous avons été particulièrement attentifs, en ce qui concerne le développement local, à la dimension collective des projets par des mutualisations des ressources et besoins de formations mais aussi sur la diversification d'activités de façon à ce que les acteurs consolident leur modèle économique.

Concrètement quelle forme prend votre investissement ?

Il est de plusieurs ordres. Notre avis est pris en compte dans la détermination des axes de l'appel à manifestation d'intérêt, comme on vient de le voir, mais aussi sur le choix des projets, qui est une étape importante. Chacun, en fonction d'indicateurs définis dans une grille, évalue le projet dans son domaine de compétences. Il y a ensuite des échanges entre les membres car nous n'avons pas tous la même lecture du projet, il est important d'avoir une vision globale de celui-ci pour mieux appréhender le projet, son apport pour le territoire et sa correspondance aux critères demandés. Et enfin la dernière étape est le suivi des projets.

Qu'est-ce que ça vous apporte de faire partie de ce comité ?

D'un point de vue personnel c'est très enrichissant, nous sommes amenés à rencontrer des intervenants d'univers très différents, mais c'est aussi, dans une dimension plus professionnelle, des opportunités d'enrichir son réseau et de mieux appréhender les différentes perspectives de son secteur d'activité et parfois de reprendre les bonnes pratiques.

2 2021 : SOUTENIR L'AGRICULTURE LOCALE ET DURABLE

Pour ce premier appel à manifestation d'intérêt doté d'un budget de 500 000 €, le Fonds SEA a dédié son accompagnement au secteur agricole avec la thématique suivante : « Soutenir l'agriculture locale et durable ». Le choix du secteur agricole s'explique par ses enjeux en matière de transition écologique, de préservation de la biodiversité et de progrès social et solidaire des territoires que le Fonds SEA souhaite soutenir et accélérer.

Secteur reconnu d'insertion sociale et professionnelle, le secteur agricole représente près de 28% des émissions des gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine.

Du fait de sa présence forte sur les territoires, il a aussi un rôle majeur à jouer dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Des enjeux qui font écho à la prise de conscience de la filière agro-alimentaire, née de la pandémie de COVID, d'inscrire les modes de production et de distribution dans une mutation en profondeur par une prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux.

Dans ce contexte, Le Fonds SEA a ciblé son programme d'accompagnement dédié à l'agriculture sur :

- le développement d'une agriculture bas carbone, notamment pour l'élevage via la filière protéines végétales ;
- la baisse de l'intensité des pratiques sur la biodiversité par le développement de pratiques vertueuses pour une meilleure performance environnementale des exploitations agricoles ;
- l'implication des structures de l'insertion dans les différentes étapes de la filière agro-alimentaire en encourageant la mutualisation d'outils et des compétences.

Ce qui s'est traduit dans son appel à manifestation d'intérêt par le soutien aux projets autour de trois grandes thématiques :

Axe 1 - L'amélioration de la performance environnementale des exploitations agricoles.

Objectifs : cibler des actions concrètes d'amélioration du paysage, des pratiques agricoles et de la performance environnementale à l'échelle de l'exploitation.

La finalité des actions concernées : l'amélioration du stockage carbone, la protection de la biodiversité et la restauration des corridors écologiques.

Axe 2 - L'accélération du développement local d'une filière maraîchère biologique, durable et solidaire

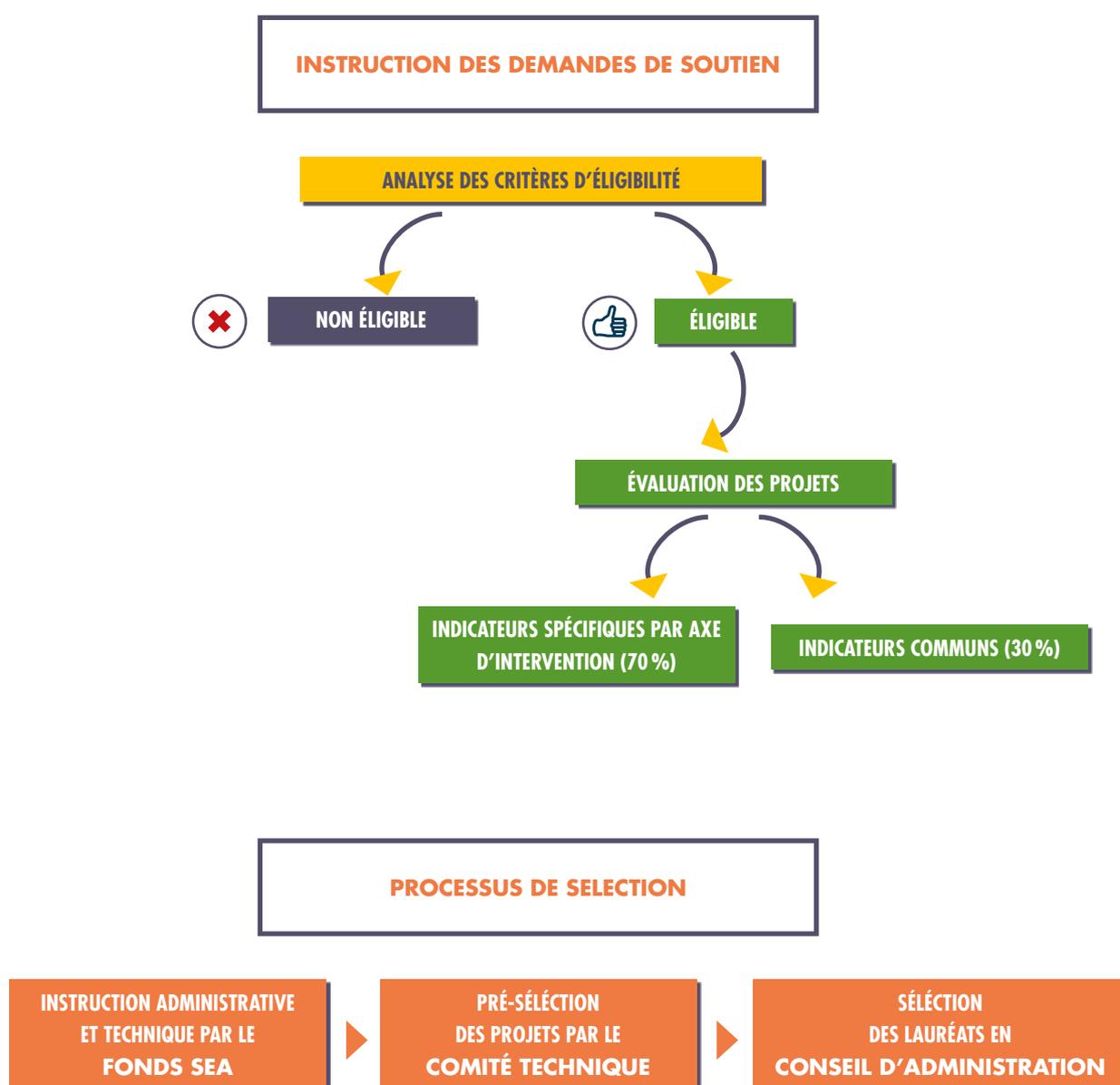
Objectifs : répondre à une demande croissante en produits maraîchers issus d'une agriculture biologique et locale, tout en ciblant des actions collectives portées à l'échelle des territoires.

Les projets visés : les projets collectifs structurants pour la filière, les projets mutualisant les besoins de formation entre agriculteurs et structures d'insertion par l'activité économique

Axe 3 - Le soutien à la recherche et à l'expérimentation pour relocaliser la filière protéine végétale

Objectifs : retrouver une gestion durable de l'azote et des émissions de gaz à effet de serre sur les exploitations d'élevage. Réduire l'impact carbone de l'activité lié au transport tout en s'assurant d'une meilleure maîtrise de la qualité de l'alimentation animale. Une démarche qui vise l'autonomie protéique à l'échelle d'un territoire tout en menant les éleveurs vers plus de stabilité économique.

Processus de sélection des projets, une démarche en deux étapes



Projets lauréats 2021

« Soutenir l'agriculture locale et durable »

Suite au 1^{er} appel à manifestation d'intérêt « Soutenir l'agriculture locale et durable », lancé sur la période du 12 avril au 30 juin 2021, le Conseil d'administration du Fonds SEA a désigné après instruction, le 7 décembre 2021, **les 15 projets lauréats parmi 28 dossiers reçus pour un montant total de 500 000€**. Ces derniers se répartissent selon les trois axes de l'appel à manifestation d'intérêt.

Axe 1 - la performance environnementale des exploitations agricoles

La Grande Métairie en Charente, Bioussac (16) :
« **Préservation de l'eau par l'autonomie et sensibilisation aux enjeux de cette ressource** »

La Grande Métairie (polyculture, élevage, maraîchage, poules pondeuses) ambitionne **d'atteindre l'indépendance totale au réseau d'alimentation en eau potable** pour l'abreuvement du gros bétail. Pour ce faire, elle projette la restauration d'une mare, alimentée par les eaux de ruissellement, qui sera équipée d'une pompe pour l'apport en continu d'eau aux animaux sur certaines parcelles. Une pompe électrique sera également installée sur le puit de l'exploitation pour le raccorder à l'étable. La mare fera **l'objet d'une conception écologique, répondant ainsi aux besoins de la biodiversité présente sur l'exploitation**. Ce projet s'accompagnera d'actions de sensibilisation à l'eau auprès des scolaires par la création d'une table d'orientation et d'un parcours d'interprétation de 1,3 km autour de la gestion de l'eau.

RÉALISATION
DU PROJET :
**premier semestre
2022.**

SOUTIEN
FONDS SEA :
4 315€

La Ferme de Gorce, Esse (16) :
« **Optimiser le cycle de l'eau pour améliorer l'impact biodiversité et carbone** »

Lorsqu'il y a cinq ans Pierre-Antoine Raimbourg a pris les rênes de la Ferme de Gorce à Esse en Charente, cet ingénieur agronome de formation lui a fait prendre un virage à 180 degrés en matière environnementale. Aujourd'hui l'exploitation compte 150 hectares de prairies naturelles qui accueillent un troupeau de 120 bovins de la race Hereford adaptée pour vivre toute l'année à l'extérieur.

« Une race docile et capable de produire une viande d'une qualité irréprochable à partir de l'herbe des prairies, précise celui-ci, et dont la production est vendue à moins de 100 km de la ferme. »

RÉALISATION
DU PROJET :
2022-2023

SOUTIEN
FONDS SEA :
11 764€



Dans cette logique d'être toujours plus vertueux, Pierre-Antoine Raimbourg a souhaité **améliorer la circulation de l'eau sur son exploitation en vue d'augmenter l'infiltration dans le sol d'une parcelle** de 30 ha tout en recréant un point d'eau. La problématique : « L'hiver, du fait de la typologie des terrains, une partie de celle-ci ne fait que traverser la ferme et certaines parcelles s'assèchent par manque d'eau stockée. Le souhait serait de changer sa circulation de façon à ralentir le ruissellement tout en alimentant une mare. L'objectif est ainsi de recréer une zone humide, dont l'intérêt sera multiple : développement de la biodiversité ; soutien de l'étiage de la rivière au moment elle en le plus besoin ; réduction de l'utilisation du tracteur par une meilleure pousse de l'herbe et donc moins besoins d'affouragement l'été. »

Pour mener à bien ce projet, l'exploitant a fait appel à un des deux spécialistes en France du Keyline Design. Il s'agit d'une technique d'aménagement paysager spécifique visant à maximiser l'utilisation bénéfique des ressources en eau d'un terrain en tenant compte notamment des courbes de niveau pour une meilleure circulation, ce qui passera entre autres par l'installation de rigoles.

« Sans le soutien du Fonds SEA (11 764€), il est clair que ce projet n'aurait pas vu le jour car l'investissement représente plus de 10% du chiffre d'affaires de l'exploitation, ce qui n'aurait pas été tenable. »

Charente Nature est également partie prenante du projet. Son rôle : apporter un accompagnement technique relatif aux enjeux de biodiversité sur l'exploitation.

Exploitation de Jean-Marc Prudhomme, Aigre (16) :
« Aménagement de corridors écologiques et suivi de la biodiversité »

Dans la poursuite de son engagement dans la transition agroécologique, Jean-Marc Prudhomme, à la tête d'une exploitation de 120 ha de cultures de céréales, légumineuses et graines oléagineuses, envisage de développer des corridors écologiques à travers la mise en place, sur 6 ha, de bandes fleuries et mellifères.

Ces aménagements auront pour fonction, sur le long terme, d'accueillir des auxiliaires de cultures et de réduire ainsi l'utilisation d'insecticides. Cette approche s'accompagnera d'un volet de suivi de la biodiversité, faune et flore (santé des abeilles, petite faune sauvage, choix des semences...) en lien avec de nombreux partenaires et par une action spécifique de préservation sur l'outarde canepetière (60 ares de luzerne non fauchées).

RÉALISATION
DU PROJET :
2022-2026
(projet en cours de
finalisation).

SOUTIEN
FONDS SEA :
20 400 €

EPLEFPA Amboise – Lycée agricole (37) :
« Mise en place et sensibilisation à l'agro-écologie »

Le lycée Agricole d'Amboise, qui compte, une exploitation viticole de 22 ha, 15 ha de prairies et un élevage équin (20 chevaux), regroupe 100 élèves sur des formations agricoles allant de la 3^e au BTS élevage.

Cet établissement, engagé dans une démarche d'agriculture biologique (10 ha sont en AB avec une perspective d'arriver en 2023 à 50% du site en AB), veut mener un projet agroécologique sur l'ensemble du site autour de pratiques qui serviront de supports pédagogiques pour les élèves, avec une volonté de sensibilisation de ces derniers, et dont les résultats permettront d'accélérer la transition du monde agricole.

RÉALISATION
DU PROJET :
2021-2024
(en lien avec le temps
de présence des élèves).

SOUTIEN
FONDS SEA :
31 910 €

LES ACTIONS :

- implantation de 800 mètres de haies ;
- développement de l'agroforesterie en favorisant les variétés locales ;
- expérimentation en AB liée à la résilience au changement climatique ;
- mise en place d'un rucher et bandes mellifères ; de l'écopastoralisme ;
- restauration d'un complexe d'étangs et d'une zone humide ;
- préservation de la race locale de l'âne « Grand Noir du Berry ».

Les Jardins de l'Aubrey, Saint-Xandre (17) :

« **Préservation des ressources en eau et la protection de la biodiversité** »

Premier tiers-lieu alimentaire de Nouvelle-Aquitaine créé en juin 2021 pour lutter contre la précarité alimentaire, Les Jardins de l'Aubrey, **exploitation en agriculture biologique** installée sur un site de 4,5 ha, veut engager des aménagements complémentaires visant la **préservation des ressources en eau et la protection de la biodiversité** : une mare-tampon pour améliorer la gestion de l'eau et favoriser la présence de la biodiversité sur le site ; l'implantation de 50 nichoirs d'oiseaux territoriaux sur l'intégralité du site pour protéger les récoltes fruitières, en lieu et place de canons à oiseaux ou de filets de protection ; l'installation d'une station météo 3.0 optimisant l'utilisation des ressources en eau et le recours aux traitements, notamment sur la partie arboricole du site.

RÉALISATION
DU PROJET :
2021-2026

SOUTIEN
FONDS SEA :
25 000 €

La Ferme Deux Bouts, Vayres (33) :

« **Un chantier d'insertion de maraîchage agroforestier en agriculture biologique** »

Créée en décembre 2017, La Ferme Deux Bouts, exploitation maraîchère de 4 ha, aide les personnes précaires (sans domicile fixe ou mal logées) à se réinsérer. Elle a lancé son exploitation maraîchère fin 2021, suite à l'obtention de l'agrément pour son **Atelier Chantier d'Insertion** pour 6 équivalents temps plein (ETP). Son projet est d'arriver à créer 16 ETP en 2022. Ce qui passera par une augmentation des productions : entre 10 et 20 tonnes de légumes en agriculture biologique par an à destination des restaurants collectifs et 3 tonnes de fruits bio par an d'ici 3 ans.

Autres engagements : **Promouvoir l'alimentation locale, solidaire, écologique, innovante et reproductible et valoriser la biodiversité, l'agroforesterie, la restauration des corridors biologiques.**

RÉALISATION
DU PROJET :
**Première plantations
arbres fruitiers et
haie bocagère 2022;
premières mise en
culture
maraîchères :
printemps 2022.**

SOUTIEN
FONDS SEA :
30 000 €

La Noyeraie des Deux Vallées, Villiers le Roux (16) :

« **Soutien au développement de la production de semences d'herbacées sauvages et locales, sous contrat** »

Le projet de La Noyeraie des Deux Vallées veut mettre en œuvre une production innovante et expérimentale de semences de plantes sauvages et locales dont la production serait commercialisée via Semence Nature. Pour répondre au cahier des charges strict « Végétal Local », cette dernière a pour objectif d'élargir sa production sur différentes zones biogéographiques par le développement de contrats de mise en culture avec des acteurs agricoles (structure d'insertion pour l'activité économique ou exploitants agricoles). L'intérêt de ce projet est double : **améliorer la biodiversité dans les exploitations agricoles et enrichir les paysages sur les départements concernés.**

RÉALISATION
DU PROJET :
2021-2026

SOUTIEN
FONDS SEA :
31 500 €

CPIE* du Val de Gartempe, Lathus-Saint-Rémy (86) :

« Régénération du bocage : recherche, essais et vulgarisation »

Depuis une dizaine d'années, le constat du vieillissement accéléré du bocage dans le territoire du Sud Vienne, Nord Haute-Vienne et Charente est de plus en plus frappant. Face à ce phénomène, le CPIE du Val de Gartempe entend mener un programme visant deux grands objectifs : préciser ces constats tout en **identifiant les facteurs participants à cette perte de résistance et rechercher des solutions de régénération du bocage**. Ce projet s'appuiera sur le remplacement de 1000 arbres sur environ 10 km de haies bocagères et sur des études scientifiques : analyse des facteurs de croissance des jeunes arbres, identification de l'origine génétique et géographique des semences d'arbres nouveaux à introduire, définition des techniques de plantation et de taille adaptées. Il sera complété par un volet diffusion des connaissances (séminaires, publications, formations...)

*Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

RÉALISATION
DU PROJET :
**automne 2022
à automne 2025**

SOUTIEN
FONDS SEA :
28 000 €

Axe 2 - le développement local d'une filière maraîchère biologique durable et solidaire

Touraine Insertion, Joué-lès-Tours (37) :

« Mutualisation d'un poste de chef de culture en agriculture biologique et d'un atelier de transformation »

L'association Touraine Insertion regroupe des **structures de l'Insertion par l'Activité Economique** d'Indre-et-Loire dans le domaine du maraîchage, de l'arboriculture des espaces verts ou encore du bâtiment pour répondre au mieux aux besoins des entreprises, des collectivités et des particuliers. Son projet s'appuie sur une double ambition : recrutement d'un chef de culture en agriculture biologique mutualisé à l'ensemble des partenaires de Touraine Insertion et mise en place un atelier de transformation mutualisé avec création d'un Atelier Chantier d'Insertion.

RÉALISATION
DU PROJET :
2022 - 2024

SOUTIEN
FONDS SEA :
46 000 €

La P'tite Ferme :

« Du champ à l'assiette, favoriser l'insertion par l'activité économique »

La P'tite Ferme, atelier et chantier d'insertion dans le maraîchage biologique a vu le jour en 2015 autour de Bordeaux afin de **répondre aux besoins de fournir en produits bio et locaux son client principal** Les P'tits Cageots, également entreprise d'insertion dont l'activité porte sur la distribution en circuit court de paniers bio et fermiers de produits locaux. Pour répondre à ces besoins d'approvisionnement, La P'tite Ferme s'appuie sur deux sites d'exploitation : 1,5 ha à Saint-Morillon et 18 ha à Léognan. *« Face à la demande grandissante de produits bio, explique Ali Yaici, président de La P'tite Ferme, nous avons souhaité conforter et sécuriser les approvisionnements par le développement, sur une nouvelle parcelle de 5 hectares située à Haillan, d'une filière locale agro-alimentaire avec une dimension plus inclusive. »*

RÉALISATION
DU PROJET :
2022 - 2023

SOUTIEN
FONDS SEA :
45 000 €

Ce qui s'est traduit par un partenariat avec la Table de Cana (entreprise d'insertion dans les métiers de bouche) qui pilote notamment une légumerie éco-responsable, dont les productions seront destinées aux collectivités, mais aussi avec Le Bocal Local, autre structures d'insertion par l'activité, afin **d'œuvrer sur la sensibilisation et la formation des publics à l'alimentation saine et durable.**

Ce projet, soutenu par le Fonds SEA à hauteur de 45 000€ sur un budget global de 240 000€, est entré dans sa phase opérationnelle dès la fin de l'année 2021, « dans l'idée d'avoir pour ce printemps nos premières productions. ». Concrètement sur ce terrain de 5 hectares, l'association a d'ores et déjà implanté plusieurs serres en structures légères, des locaux d'accueil des salariés, un hangar pour le matériel et installé une irrigation.



L'objectif est à terme d'arriver à une production de 10 tonnes par an et accueillir 10 personnes dans le cadre du chantier d'insertion, ce qui portera le nombre de salariés de la structure, d'ici la fin de l'année, à 30.

«Le Fonds SEA a été un levier pour obtenir d'autres financements notamment des collectivités. Sans cette aide, le projet aurait vu le jour mais son développement aurait mis plus de temps avec des installations plus précaires», conclut Ali Yaici.

La Géo-Ferme, Saint-Simeux Mosnac (16) :

« Création d'un atelier mutualisé de production de plants »

La Géo-ferme, maraîcher en cours d'installation en agriculture biologique (1 ha en culture de légumes d'été et 1,5 ha en culture de légumes bios de plein champs destinés au panier d'autres maraîchers ou de cantines) est associée à deux maraîchers bio installés sur la Ferme écologique du Pas à Nersac. Ensemble, ils souhaitent **mettre en place un atelier mutualisé de production de plants et optimiser leurs productions grâce à une mécanisation légère via des outils mutualisés.** Enfin, ils vont bénéficier d'un accompagnement technique afin d'appliquer de nouvelles méthodes maraîchères dans le but de limiter l'impact du changement climatique et sécuriser les cultures.

RÉALISATION
DU PROJET :
2022 - 2024

SOUTIEN
FONDS SEA :
48 000 €

Axe 3 - la recherche et l'expérimentation pour relocaliser la filière protéines végétales : « Recherche variétale et accompagnement technique aux cultures »

Les Fermes de Chassagnes, Villefagnan (16) : « Relocaliser la filière protéines végétales »

Groupement d'agrobiologistes spécialisés dans la transformation et la commercialisation de légumes secs, farines de céréales et huile de tournesol, Les Fermes de Chassagnes travaillent en direct avec des acheteurs pour privilégier la juste rémunération des producteurs.

Dans ce contexte, cette structure souhaite **pérenniser la filière bio locale** mis en place dès 1995.

Pour cela, quatre objectifs de travail ont été identifiés :

- Orienter les recherches variétales de légumineuses et oléagineux sur des espèces et variétés résistantes aux aléas climatiques ;
- être plus présentes techniquement auprès des producteurs pour accompagner la montée en compétences nécessaire à la réappropriation des cultures dans le contexte climatique actuel ;
- favoriser l'adéquation entre les réalités des polycultures et les besoins des producteurs (relocalisation, solidarité, maîtrise des prix...)
- et enfin disposer d'un site et d'outils collectifs pour répondre aux enjeux de logistique et de transformation des matières collectées.

DZU Industries en Charente (16) : « R&D Alpha Protéines »

DZU Industries est une entreprise spécialisée dans les solutions de séchage basse température par pompe à chaleur et déshumidificateur, destinées au foin et la luzerne. Le projet porté par DZU vise la mise en place d'une filière autour de la valorisation de la luzerne via la construction d'une unité à échelle industrielle, « Alpha Protéines », en séchage basse température (40°C). La création de cette unité permettra aux agriculteurs du territoire de **diversifier les assolements avec le développement de légumineuses**. En amont, des études en recherche et développement doivent être engagées pour répondre à plusieurs grands enjeux : l'adaptation des plantes aux besoins des animaux et à celle du climat charentais et au changement climatique ; le développement d'un outil de pilotage de précision et d'analyse des performances ; l'amélioration des pratiques culturales respectueuses de l'environnement.

RÉALISATION
DU PROJET :
2021 - 2024

SOUTIEN
FONDS SEA :
50 000 €

RÉALISATION
DU PROJET :
2020 - 2024
(projet en cours de
finalisation).

SOUTIEN
FONDS SEA :
50 000 €

Maison de l'Agriculture Biologique, Puymoyen (16) : « Relocaliser la filière protéines végétales bio en Charente »

La Maison de l'Agriculture Biologique en Charente (MAB16) est une association qui réunit professionnels et consommateurs pour **développer les projets bio sur le territoire** : aide à la conversion en bio, à l'installation de projets agricoles et aux producteurs bio dans leur exploitation. Face à l'évolution réglementaire de l'agriculture bio européenne qui concerne pour partie l'alimentation des animaux d'élevage, MAB16 veut approfondir l'étude réalisée en 2021 concernant les opportunités de structurer la filière protéines végétales à l'échelle du département. Objectifs : caractériser plus finement les stratégies d'autonomie protéique des fermes d'élevage bio, identifier les leviers de développement d'une filière locale et étudier la faisabilité de cultiver du soja bio en conditions sèches et irriguées pour répondre au besoin du marché. C'est en soutien à l'expérimentation autour du soja que le Fonds SEA intervient dans le projet.

RÉALISATION
DU PROJET :
2022 - 2024

SOUTIEN
FONDS SEA :
28 000 €

Cultivons la Bio-Diversité en Poitou-Charentes : « Aider à l'autonomie des agriculteurs en semences protéiques »



Créée en 2009, l'association Cultivons la Bio-Diversité (CBD) en Poitou-Charentes, qui compte 350 adhérents (dont 120 agriculteurs), a vu le jour dans l'optique **d'accompagner les jardiniers et les agriculteurs à être autonomes vis-à-vis des semences en multipliant et diffusant celles dites paysannes** (semences récoltées, sélectionnées et échangées librement par les agriculteurs ou jardiniers). *« L'achat des semences représente un coût énorme, en moyenne 66€ par hectare par an par exploitation, alors qu'il est possible de recourir aux variétés paysannes économes en intrants »*, précise Elodie Hélon, Animatrice-Coordinatrice au sein de l'association. Dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE), ayant pour objectif d'améliorer l'autonomie protéique territoriale, l'association, accompagnée d'un chercheur de l'INRA de Lusignan, avait mené il y a cinq ans un travail de sélection sur le trèfle violet et le sainfoin et de diffusion auprès d'agriculteurs de façon à évaluer leur portée socio-économique et leurs aptitudes face aux conditions climatiques.

RÉALISATION
DU PROJET :
2022 - 2026

SOUTIEN
FONDS SEA :
50 000 €

« Cette étude, par manque de financement n'avait pas permis d'apporter des résultats suffisants, aussi nous avons décidé de repartir sur cette idée avec un projet plus ambitieux. »

Aujourd'hui, soutenue par le Fonds SEA (50 000€) et dotée d'un budget de plus de 62 000€, qui va permettre à l'association, entre autres, de recruter des stagiaires et acquérir du matériel, l'étude va s'appuyer sur deux grands volets. Le premier : l'autonomie en semences fourragères, autour de la luzerne et du trèfle violet, riches en protéines, avec la constitution d'un groupe d'agriculteurs référents accompagné par l'association (notamment par le versement d'indemnités).

« Ces derniers seront sollicités pour planter et récolter des graines sur des parcelles expérimentales de 2 ha par exploitation. » Le deuxième volet s'intéressera au comportement au champ et à l'intérêt agroéconomique du maïs de sélection paysanne, associé à d'autres cultures comme le féverole, comparé au maïs de variétés commerciales.

CBD va compléter son action par des rencontres tout au long du projet afin de suivre son évolution et encourager l'acquisition des connaissances techniques par l'échange des savoirs et savoir-faire entre les membres, avec un point d'orgue, l'organisation d'un « Forum des semences paysannes ».



Remise des prix aux neuf lauréats charentais de l'AMI 2021 « Soutenir l'agriculture locale et durable » le 28 février 2022 à Angoulême

3 2022 : ACCOMPAGNER LE SECTEUR DU BÂTIMENT DANS SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Un partenariat pour promouvoir les écomatériaux et l'économie circulaire

En 2022, le **Fonds SEA** devient partenaire d'**Odéys** (cluster en construction et aménagements durables) et apporte son soutien aux projets inscrits dans la démarche **Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine (BDNA)**, un dispositif soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME.

A travers ce partenariat, le Fonds SEA apportera son soutien à des projets s'inscrivant dans une démarche globale de développement durable et s'impliquant particulièrement pour les matériaux biosourcés/géosourcés ou encore l'économie circulaire et le réemploi des matériaux.

Appel à projets à destination des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)

Le Fonds SEA lance en parallèle de sa première action un appel à projets à destination des SIAE développant des activités liées au réemploi des matériaux du bâtiment et à l'économie circulaire.

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS

JUILLET 2022

SÉLECTION DES LAURÉATS

OCTOBRE 2022

Plus d'information sur

<https://www.lisea.fr/fonds-sea-pour-la-transition-des-territoires/>

CONTACT

Lise Besnas-Dauchet

lise.besnas-dauchet@lisea.fr

LISEA, Concessionnaire de la LGV SEA, 61-64 quai de Paludate - 33088 Bordeaux Cedex
Directrice de la publication : France Uranga, Directrice de la communication et des relations institutionnelles.

Rédactrice en chef : Lise Besnas-Dauchet, Responsable RSE et fonds de dotation.

Conception, rédaction & réalisation : Lise Besnas-Dauchet, Philippe Quintard.

Crédit photo : LISEA, Meridiam, INAE, Ferme de Gorce, Association Cultivons la Bio-Diversité en Poitou-Charentes, Association La P'tite Ferme.